Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-20260506200-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MAI 2026

Convocation en date du 29 avril 2026.

Le 6 mai deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membres ayant donné procuration : Madame Annie RANNOU a donné procuration à Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Christelle ANDRÉ a donné procuration à Monsieur Stéphane MOREL, Madame Laurence BAUGÉ a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H a donné procuration à Madame Anne BOURBIGOT, Madame Catherine LE GOFF a donné procuration à Monsieur Hervé HERLÉDAN, Monsieur Steven BÉGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Monsieur Frédéric NIORÉ a été nommé secrétaire de séance.

2026-05-062

Rapporteur : Monsieur Stéphane MOREL, Adjoint chargé des Travaux, Environnement et du Port.

Extension du Cimetière – Approbation du projet (phase PRO) et autorisation de lancer les travaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'agrandir le cimetière communal afin de répondre aux besoins de la population,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-20260506200-DE

Considérant que le maître d'œuvre a remis les études de niveau PRO (projet), comprenant les plans, le descriptif des travaux et l'estimation prévisionnelle,

Considérant que le coût prévisionnel des travaux est estimé à 636 180.97€ avec options,

Avis de la commission des travaux en date du 20 avril 2026 : avis favorable à l'unanimité.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- **D'approuver le projet d'extension du cimetière communal au stade PRO, tel que présenté par le maitre d'œuvre,**
- **D'arrêter le coût prévisionnel des travaux à 636 180.97€ si les options devaient être retenues,**
- **D'autoriser Madame le maire à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux**

<u>Décision du Conseil municipal :</u> adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Bénodet, le 7 mai 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

